

Protocole d'accueil des enfants présentant des besoins particuliers



15 janvier 2024

Table des matières

1. L'introduction.....	2
1.1 Présentation du milieu.....	2
1.2 La mission.....	2
2. Le protocole d'accueil.....	3
3. Les différentes étapes du protocole d'accueil.....	3
3. 1 La demande du parent.....	3
3. 2 L'analyse de la demande.....	4
3. 3 La visite du milieu.....	4
3. 4 La rencontre avec le parent.....	4
3. 5 La rencontre d'équipe.....	5
3. 6 Les activités de sensibilisation à la différence.....	6
3. 7 Le suivi.....	7
4. La conclusion.....	7

1. L'introduction

Les enfants, peu importe leur âge, ont tous des besoins dans les différentes sphères de leur développement. Tous les enfants ont des besoins similaires, mais certains enfants ont aussi des besoins particuliers qui viennent s'ajouter aux besoins similaires. Lorsqu'on utilise le terme « besoins particuliers », cela signifie que l'enfant a besoin de soutien ou de mesures adaptées à sa condition ou à sa déficience. Lorsque nous accueillons ces enfants dans nos services de garde éducatifs à l'enfance, certains défis peuvent s'ajouter. Chaque milieu, selon ses valeurs et sa mission, accueille les enfants à besoins particuliers d'une façon à la fois similaire, mais aussi différente puisque chaque milieu a sa propre façon de fonctionner en matière d'accueil d'enfant. Le protocole d'accueil d'enfants à besoins particuliers est donc un outil de référence.

1.1 Présentation du milieu

Le CPE Aux Joyeux Marmots va de l'avant pour faciliter l'accessibilité et l'intégration des enfants présentant des besoins particuliers. En plaçant l'enfant au cœur de ses actions et en considérant le principe de base qui dit que chaque enfant est unique, l'équipe des CPE Aux Joyeux Marmots accorde une grande importance à l'accueil d'enfants à besoins particuliers. Les besoins des enfants se doivent d'être répondus, qu'ils soient petits ou grands, et, parfois, il faut passer par l'ajustement de l'environnement afin d'être en mesure d'y répondre. Lorsqu'on parle d'ajustement au niveau de l'environnement, c'est à ce moment qu'on parle d'intégration des enfants à besoins particuliers dans notre milieu de garde.

1.2 La mission

La mission du CPE/BC Aux Joyeux Marmots est d'offrir aux enfants qui fréquentent ses différentes installations, un milieu de garde éducatif chaleureux et stimulant. Tout en assurant la santé, la sécurité et le bien-être des enfants présents, le CPE veille au développement harmonieux de chacun. Comme chaque enfant est unique, le CPE respecte le rythme de chacun, leur autonomie et leurs besoins. L'enfant à besoins particuliers est tout d'abord, un enfant. Il a des besoins similaires, mais aussi des besoins différents des autres enfants de son groupe. L'équipe des Joyeux Marmots s'engage à intégrer et inclure les enfants à besoins particuliers à l'ensemble du groupe. Le jeu occupe une place importante puisque chaque enfant apprend

par le jeu. De plus, au quotidien, le plaisir guide les actions et les apprentissages. À leur rythme, les enfants à besoins particuliers s'adaptent et s'intègrent à la vie en collectivité. L'éducation inclusive est mise de l'avant au quotidien et influence chaque moment, chaque intervention.

2. Le protocole d'accueil

Afin de réussir dans l'intégration d'enfants à besoins particuliers, le CPE Aux Joyeux Marmots utilise un protocole d'accueil. Ce document a pour but de définir chaque étape de l'accueil de l'enfant, du début de la demande jusqu'aux premiers jours de fréquentation. De plus, ce document définit les rôles de chacun, les tâches et la procédure à suivre afin que le tout se déroule de façon adéquate et efficace. De cette façon, l'accueil d'enfants à besoins particuliers sera agréable pour chaque personne. Une fois la politique d'inclusion présentée au parent, c'est ensuite le protocole d'accueil qui est présenté. Il informe donc le parent sur la marche à suivre jusqu'aux premiers jours de fréquentation de l'enfant au service de garde. Il est également une référence pour l'ensemble des membres du service de garde ainsi que les intervenants autour de l'enfant.

3. Les différentes étapes du protocole d'accueil

Avant même que l'enfant fréquente le service de garde, plusieurs étapes doivent avoir été effectuées. L'accueil d'enfant à besoins particuliers est un travail d'équipe et chaque personne joue un rôle important dans le processus. Chaque étape est donc détaillée afin de structurer l'accueil de ces enfants et d'aider chaque personne qui fait partie du processus. Les tâches sont identifiées pour chaque acteur ainsi que leur rôle.

3.1 La demande du parent

Tout d'abord, le processus débute avec la demande du parent. Celui-ci s'inscrit sur la liste d'attente du CPE, par le biais de La Place 0-5 ans. Il signifie donc son désir à fréquenter le service de garde.

3. 2 L'analyse de la demande

Afin d'accueillir un enfant dans le service de garde, il doit, bien évidemment, avoir une place de disponible dans le groupe d'âge correspondant à l'âge de l'enfant. Avant de téléphoner au parent, l'adjointe administrative discute avec la direction afin de savoir si l'accueil de cet enfant est possible. Une fois que la direction donne son accord face à l'accueil de l'enfant, en collaboration avec le conseil d'administration, la secrétaire peut donc aller de l'avant en contactant le parent. La secrétaire téléphonera d'abord au parent afin de savoir si celui-ci est toujours intéressé à fréquenter l'installation pour laquelle il s'est inscrit sur la liste d'attente. Si le parent confirme qu'il est toujours intéressé, l'adjointe administrative proposera donc une visite du service de garde. En partenariat avec la direction et l'agente de soutien pédagogique et technique, celle-ci avisera aussi l'éducatrice titulaire du groupe de l'enfant de l'arrivée éventuelle d'un enfant présentant des besoins particuliers.

3. 3 La visite du milieu

Accompagné de l'enfant ou non, le parent se voit donc offrir la chance de découvrir le milieu. Il visite les locaux, rencontre les membres du personnel présents et peut observer le fonctionnement du CPE en observant les routines en place lors de la visite.

Suite à cette visite, le parent confirme s'il veut vraiment une place dans cette installation. Également lors de cette rencontre, les différents documents à remplir sont présentés au parent, par exemple, l'entente de service et le formulaire d'inscription. C'est aussi lors de cette première rencontre que le programme éducatif et les différentes politiques sont présentés et expliqués au parent.

3. 4 La rencontre avec le parent

Une fois l'enfant officiellement inscrit, une rencontre avec le parent est nécessaire. La direction, l'agente de soutien pédagogique et technique, le parent ainsi que l'éducatrice sont présents. Cette rencontre a pour but d'en apprendre davantage sur l'enfant. La direction et l'agente questionnent donc le parent afin de mieux connaître l'enfant, son fonctionnement, ses goûts, ses intérêts, son développement ainsi que les suivis professionnels qu'il reçoit. De son

côté, l'éducatrice présente son fonctionnement et recueille les informations qui lui permettront de l'aider au quotidien dans son travail. Lors de cette rencontre, une autorisation est signée par le parent afin de permettre la collaboration avec les différents professionnels et spécialistes entourant l'enfant. Les rapports seront partagés entre l'agente de soutien et l'éducatrice titulaire du groupe de l'enfant. Si toutefois l'enfant détient un plan d'intervention, ce sera un élément important lors de cette rencontre. Une partie de la rencontre sera donc dédiée à la présentation du plan d'intervention. Toute information sera ensuite déposée dans le dossier de l'enfant.

Une deuxième visite peut être planifiée si l'enfant n'était pas présent ou encore, si le parent désire venir présenter l'éducatrice de son enfant à celui-ci afin de préparer l'enfant à sa première journée. La direction propose également au parent, une visite du milieu par les spécialistes afin que ceux-ci puissent voir l'environnement dans lequel l'enfant se développera. Le parent connaît donc la date du début de fréquentation de son enfant au service de garde et l'éducatrice proposera donc une entrée progressive. Elle expliquera au parent la façon de faire, le pourquoi et l'importance de l'entrée progressive. Elle accompagnera le parent dans l'élaboration du plan de l'entrée progressive, adapté au rythme de l'enfant. La rentrée progressive se fera une fois la rencontre d'équipe terminée ainsi que les activités de sensibilisation. Comme le parent est le premier agent du développement de son enfant, il a le pouvoir lui aussi de décider de la façon dont son enfant entrera au service de garde.

3. 5 La rencontre d'équipe

Suite à la rencontre avec le parent, la direction et l'agente de soutien pédagogique et technique rencontrent le personnel éducateur. Le rôle de la direction est d'assurer le lien entre ses employés, d'encadrer et de soutenir les membres du personnel. Elle veille aussi à la gestion des ressources humaines et matérielles. D'un autre côté, l'agente de soutien pédagogique et technique veillera à la mise en place de stratégies pour aider les éducatrices à réussir plus facilement et de façon agréable dans leur rôle d'éducatrice à la petite enfance. Elle leur transmet les informations du parent qui les aideront au quotidien dans leur travail. Comme l'accueil d'enfants à besoins particuliers est un travail d'équipe, il est important de définir le rôle de chacun. Le personnel éducateur autre que l'éducatrice titulaire du groupe joue aussi un rôle important. Les autres éducatrices présentes côtoient l'enfant quotidiennement également. Que ce soit lors d'activités de groupe, de routines ou encore de transitions, elles viennent en aide à l'éducatrice titulaire du groupe, au besoin, et elles se doivent de connaître les façons d'intervenir auprès de l'enfant présentant des besoins particuliers. Une bonne collaboration est

gage de réussite. Elles doivent connaître les derniers développements dans le dossier de l'enfant et les interventions à mettre en place lorsqu'elles sont en sa présence. Les échanges lors de cette rencontre auront un impact direct sur le développement de l'enfant présentant des besoins particuliers. Les craintes et les questionnements de chaque membre du personnel seront discutés.

Il faut garder en tête que l'éducatrice titulaire du groupe d'enfants a un rôle de première ligne. Elle intervient directement auprès de l'enfant et a un grand pouvoir concernant le parent. Elle est quotidiennement avec l'enfant et se doit de créer des liens d'attachement significatifs avec cet enfant. Aussi, l'éducatrice se doit de répondre aux besoins de l'enfant. Elle est la principale concernée sur le plan de l'entrée progressive de l'enfant dans le service de garde. De plus, elle participe activement aux rencontres avec les différents spécialistes, les parents et les membres du personnel du milieu. Elle participe également à l'élaboration du plan d'intervention. Elle s'assure que l'intégration se déroule bien, elle adapte son matériel offert aux enfants du groupe et ajuste l'aménagement de son local selon les besoins des enfants qu'elle accueille au quotidien. Elle se doit aussi de stimuler et de veiller au bon développement de l'enfant. En collaboration avec les spécialistes et l'agente de soutien pédagogique et technique, elle assure le suivi du dossier de cet enfant. Elle doit nécessairement être à jour dans ses documents et noter ses observations afin de travailler en équipe avec les différentes personnes impliquées dans le développement de l'enfant. Elle se doit d'avoir un regard positif lorsqu'elle s'implique dans l'accueil de l'enfant et doit s'engager tout au long du processus. L'ensemble de ces éléments aura un impact sur la qualité des services offerts dans le milieu de garde.

Suite à cette rencontre d'équipe, une seconde rencontre sera planifiée afin d'offrir des activités de sensibilisation à la différence.

3. 6 Les activités de sensibilisation à la différence

Dans le but d'accompagner et d'encadrer le personnel éducateur sur la différence en général, mais aussi sur les besoins particuliers de l'enfant récemment accepté à fréquenter le service de garde, l'agente de soutien pédagogique et technique ainsi que la direction proposent des activités. Que ce soit des formations, des lectures, des échanges en équipe, le but est simplement de sensibiliser le personnel éducateur sur les différents besoins des enfants à besoins particuliers. Également, des lectures et causeries peuvent être effectuées auprès des

enfants afin de les sensibiliser eux aussi à la différence. C'est suite à cette rencontre que l'ensemble du personnel éducateur est maintenant prêt à accueillir l'enfant. Cette rencontre complète le protocole d'accueil et l'enfant peut maintenant entrer au service de garde une fois cette réunion terminée. Chaque personne doit maintenant agir, c'est l'heure de l'entrée progressive. L'ensemble des éléments est en place pour accueillir l'enfant et chaque personne en connaît davantage sur son rôle à jouer au cours des premiers jours de fréquentation de l'enfant.

3. 7 Le suivi

Le suivi dans le protocole d'accueil est important. Il sert notamment à vérifier que chaque personne soit confortable et veille à ce que chaque acteur accomplisse son rôle et ses tâches. Il permet aussi de voir l'évolution et de suivre la situation de près. Le suivi est fait, au besoin, entre chaque rencontre ou suite aux premiers jours de fréquentation au service de garde. Selon les besoins des éducatrices, des parents, des spécialistes, certaines rencontres peuvent être ajoutées au protocole d'accueil.

4. La conclusion

En conclusion, l'accueil d'enfants à besoins particuliers est un défi, mais un beau défi et tout le monde doit participer. Que les enfants présentent des besoins particuliers ou non, ils sont d'abord et avant tout, des enfants. Le rôle de chacun et les différentes étapes sont basés sur l'enfant et les besoins de celui-ci. Le respect de chacune des étapes est nécessaire au bon déroulement. De plus, la collaboration et le partenariat sont deux principes qui ne peuvent être mis de côté dans l'accueil d'enfants à particuliers. Les échanges, tout comme les enfants, doivent être au cœur de nos actions.